

# Régis Bador écoute les crevettes pour qu'elles mangent à leur faim

Ancien chercheur à l'Ifremer, Régis Bador a implanté en Nouvelle-Calédonie et en Équateur des distributeurs de granulés, qui alimentent le petit crustacé en fonction de son appétit.

Les crevettes, ça le connaît. Pendant près de 30 ans, Régis Bador a dirigé des fermes aux quatre coins du monde, à Tahiti, au Mexique, en Colombie, à Madagascar et en Nouvelle-Calédonie.

« J'ai toujours eu le sentiment que les pratiques en crevetteculture étaient très rustiques, confie le créateur d'Innov'aquaculture. Il y a beaucoup d'idées reçues sur le fait que les nouvelles technologies et le matériel high-tech ne seraient pas compatibles en raison de l'éloignement, de l'absence d'énergie, de l'eau de mer corrosive... »

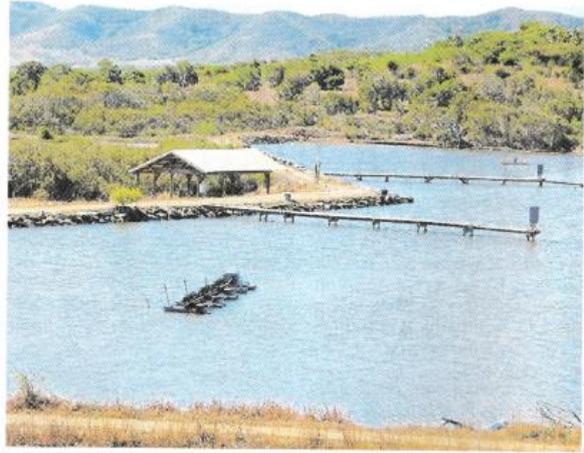
En 2012, Régis Bador part à la pêche à l'innovation et découvre, en Tasmanie, un système distribuant les granulés à la demande, imaginé par la société AQ1 Systems. Le principe est simple : le distributeur équipé d'un micro envoie une petite quantité pour voir si les crevettes ont faim. Si elles répondent en claquant leurs mandibules, le logiciel continue de les alimenter.

À l'inverse, il s'arrête dès qu'elles sont repues.

Tout le challenge pour cet ancien éleveur est alors d'adapter cette technologie conçue pour des bassins d'un hectare aux bassins calédoniens, dix fois plus grands. « Comme on ne peut mettre qu'un appareil par bassin, on craignait qu'elles se fatiguent pour se nourrir. Mais à notre grand étonnement, ça a très bien fonctionné. »

## Une progression exponentielle

L'importance de l'alimentation est essentielle dans ce type d'élevage. Les granulés représentent 50 % du coût de production. « Jusqu'à présent, l'éleveur de crevettes était le seul au monde à distribuer la nourriture à l'aveugle, non pas quand les crevettes ont faim mais quand les fermiers sont disponibles. Or, on sait que les crevettes préfèrent manger la nuit. »



La ferme calédonienne Stylibleue a été la première à tester le distributeur de granulés.

En Nouvelle-Calédonie, 55 % des bassins sont désormais équipés de ce dispositif. Mais la filière continue de rencontrer des difficultés en raison du développement d'une bactérie liée aux variations climatiques.

Ce distributeur a en revanche des effets très concluants en Équateur, où plus de 10 % des bassins l'ont adopté. « Avec ce système, les crevettes grossis-

sent plus vite. En Équateur, où la température est favorable toute l'année, elles peuvent arriver à maturité en trois mois au lieu de quatre, ce qui permet de produire plus dans l'année. »

En dix ans, le petit pays d'Amérique latine est passé d'une production annuelle de 100 000 à 400 000 tonnes de crevettes.

Coralie COCHIN



Régis Bador (à droite) forme du personnel équatorien aux nouvelles technologies, notamment pour les sondes automatiques mesurant la qualité de l'eau des bassins.

## ■ Des fermes 2.0

Conseiller pour l'entreprise américaine d'ingrédients alimentaires Cargill, qui a créé Iquatic, une division « intelligence artificielle » regroupant tous les types d'animaux, Régis Bador développe actuellement un logiciel d'analyse de données pour la gestion de fermes de crevettes au niveau mondial. L'idée est de « trouver des tendances à partir d'une multitude de paramètres qu'un esprit humain, même brillant, n'arriverait pas à croiser, et d'aider l'éleveur à prendre les meilleures décisions ». Si le projet en est encore à ses débuts, c'est une ambition « tout à fait réaliste », assure Régis Bador, qui espère ainsi soulager les éleveurs par des systèmes d'alerte reliés aux bassins.

## ■ Des machines obsolètes

Alors que la filière continue de rencontrer des problèmes de mortalité en Nouvelle-Calédonie, l'alimentation reste un facteur limitant dans la croissance et la résistance des crevettes. Deux provendiers fabriquent actuellement des granulés sur le Caillou : la Sica, filiale de la Province nord, et la Provenderie de Saint-Vincent. Problème : leurs machines ne sont plus adaptées à la fabrication d'un produit de bonne consistance physique et les granulés s'effritent trop facilement, notamment dans les distributeurs automatiques. En Nouvelle-Calédonie, ce secteur bénéficie de protections de marché.